



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 septembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 octobre 2008

**Cession à la SA HLM DEUX-SEVRES et REGION de trois
logements appartenant à la Ville de Niort**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Françoise BILLY donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric GIRAUD - Mme Emmanuelle PARENT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2008

DELIBERATION D20080360

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Cession à la SA HLM DEUX-SEVRES et REGION de trois
logements appartenant à la Ville de Niort**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort a sollicité les trois bailleurs sociaux niortais dans le but d'étudier la réhabilitation de plusieurs logements en vue de la réalisation de logements sociaux. Après une étude de faisabilité, seule la SA HLM a répondu favorablement à ces propositions.

Je vous propose ainsi de lui céder les trois logements suivants au prix fixé par le service du domaine soit un montant total de 309 000 €. Pour information, le conseil d'administration de la SA HLM a déjà validé sa volonté de se porter acquéreur de ces immeubles.

Section	Numéros	Superficie	Lieu	Estimation du Domaine
AI	5	311 m2	4, rue Centrale	68 000 €
AE	171	76 m2	5, rue Centrale	76 000 €
AW	66p	1196 m2	33 route de Coulonges	165 000 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à la SA HLM des Deux-Sèvres et de la Région les trois logements situés 4 et 5 rue Centrale et 33 route de Coulonges au prix de 309 000 € conformément à l'estimation du service du domaine,

- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir,

- préciser que les frais de notaire relatifs à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL